

 <p>PRÉFET DE L'ESSONNE</p>	<b>Compte rendu de la commission Du 8 mars 2024</b>	<b>Direction départementale des territoires</b>  Évry-Courcouronnes, le 08/04/2024
--	---	---

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 15 février 2024, s'est réunie le 8 février 2024, sous la présidence de Mme Marine de TALHOUËT, adjointe à la directrice départementale des territoires de l'Essonne, représentant le préfet de département.

### 1) Membres de la commission

- Mme Marine de TALHOUËT, adjointe à la directrice départementale des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète de l'Essonne ;
- M. Roland RODDE, représentant la Direction départementale des territoires ;
- M. Denis MAZODIER, représentant de l'Association agréée de protection de l'environnement Essonne Nature Environnement ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les EPCI ;
- Mme Julie OZENNE, représentant le coprésident du réseau AMAP Île-de-France ;
- Mme BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la Chambre départementale des Notaires de l'Essonne.

### Pouvoirs :

- Mme Marine de TALHOUËT, adjointe à la directrice départementale des territoires de l'Essonne, représentant le préfet de l'Essonne, dispose du pouvoir de M. Patrick LEBLANC, représentant les propriétaires agricoles et de M. Pierre MARCILLE, représentant le Président de la chambre d'agriculture de la région Île-de-France ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les EPCI, dispose du pouvoir de M. Guy CROSNIER, représentant le Conseil Départemental de l'Essonne et de M. Dominique VEROTS, maire de Saint-Pierre-du-Perray, représentant les maires ;
- M. Denis MAZODIER, représentant de l'Association agréée de protection de l'environnement Essonne Nature Environnement, dispose du pouvoir de Mme Odile CLOUT représentante de l'association NaturEssonne.
- Mme Julie OZENNE, représentant le coprésident du réseau AMAP Île-de-France dispose du pouvoir de M. Xavier GUIOMAR, maire de Chalo-Saint-Mars, représentant les maires ;

### Excusé :

- M. François de CUREL, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France ;
- Mme Philippine COCHET, représentant la SAFER ;
- M. Nicolas FRIANG, représentant de l'Agence de L'ONF de Versailles.

### 2) Invités à titre d'experts

- M. David HERMAN de la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- Mme Karine JANOWICZ, Mme Stéphanie LABORDE, Mme Estelle KUHN, et Mme Yolaine DELEAZ de la Direction départementale des territoires de l'Essonne.

### **3) Quorum et ordre du jour**

Mme Marine de TALHOUËT constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la réunion de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.

L'ordre du jour compte les points suivants :

- a) Examen de la révision PLU de Janvry ;
- b) Examen de la révision du PLU de Longjumeau ;
- c) Information sur la modification du PLU de Longpont/Orge.

### **4) Ont présenté leur projet devant la commission :**

- PLU de Janvry : Monsieur Christian SCHOETTL, Maire de Janvry, ;
- PLU de Longjumeau : M. Bernard XAVIER, Adjoint au Maire à l'urbanisme et à la transition écologique - M. Maxime CAILLARD, bureau d'étude Ville ouverte en charge de la révision du PLU - Mme Valérie DESBRUNS, Directrice de l'Urbanisme et du Commerce.

Évry-Courcouronnes, le

La présidente de la CDPENAF,

Mme Marine de TALHOUËT

L'adjointe à la directrice départementale des territoires



MARINE DE TALHOUËT